



Projet d'établissement
Halte-Garderie
Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais
Val du Thouet

The logo features a stylized green figure with arms raised, set against a white background with green wavy lines. Below the figure, the text "Centre Socio-Culturel" is written in a blue script font, and "AIRVAUDAIS VAL DU THOUET" is written in a smaller, black, sans-serif font below that.

Projet d'accueil

La halte-garderie est un mode d'accueil ponctuel qui offre un lieu de socialisation et d'éveil qui permet à l'enfant de se construire et de s'épanouir tant au niveau psychologique, qu'affectif et social.

Il permet également aux familles de pouvoir s'accorder du temps pour soi, du temps de répit parental, de rechercher un emploi, de préparer sa reprise d'activité à la suite d'un congé maternité ou parental, ou encore de favoriser les démarches d'insertion...

Ce mode de garde ponctuel peut également aider à la conciliation vie professionnelle et vie familiale.

C'est aussi un lieu de prévention, de protection et d'écoute du tout petit et de sa famille

- **Prestations d'accueil**

- La halte-garderie associative du Centre Socioculturel de l'Airvaudais Val du Thouet est gérée par le centre socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet.

Elle est située au :

Pôle Enfance

19 rue de la Chaperonnière

79600 Airvault

05 49 63 08 87/ram.avt@csc79.org

- La halte-garderie est agréée par le Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres pour 10 enfants de 2 mois et demi à 3 ans

Le taux d'encadrement est de 1 professionnelle pour 6 enfants (sans distinction d'âge)

- Elle fonctionne avec un financement PSU (Prestation de Service Unique) :

Un tarif national à l'heure est alors défini en fonction de la situation familiale et des revenus du foyer.

- Elle est ouverte les lundis et les jeudis matin de 8h30 à 12h30

- Une place d'accueil reste disponible pour faire face à des situations d'urgence (hospitalisation, entretien d'embauche de dernière minute, dépannage pour défaut imprévu de mode de garde habituel, obsèques...)



- **Les compétences professionnelles mobilisées**

Les enfants sont accueillis par 2 professionnelles de la petite enfance :

- Fanny MOREAU, référente technique, éducatrice de jeunes enfants
- Nadia JACQUES, une animatrice petite enfance, titulaire du CAP petite enfance

Elles accompagnent l'enfant dans son quotidien, l'encourage à l'autonomie dans le respect de son rythme et de son développement.

Et conformément à l'article L.214-1-1 du Code de l'Action sociale et des familles :

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant :

- *Veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;*
- *Contribuent à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;*
- *Contribuent à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;*
- *Mettent en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;*
- *Favorisent la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;*
- *Favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, qui sont déclinés dans des référentiels nationaux

(cf. Annexe 1°)

- Une personne salariée du centre socio-culturel assure également l'entretien quotidien des jeux et des locaux
- Des intervenants culturels et/ou artistiques peuvent également être sollicités par la halte-garderie pour des temps d'animation auprès des enfants
- La halte-garderie peut également accueillir des stagiaires et participer ainsi à la formation de futurs professionnels de la petite enfance.

- **Le travail d'équipe**



- « Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

A ce titre, des temps de concertations entre les professionnelles encadrant les enfants ont lieu chaque semaine.

- « J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R. 2324-37 du Code de la santé publique, chaque membre du personnel encadrant les enfants bénéficie également d'un minimum de 6h annuelles d'analyse des pratiques professionnelles dont 2h par trimestre.

Ces temps sont animés par une personne extérieure à l'équipe et se déroulent hors de la présence des enfants.

- Des journées pédagogiques ont lieu tous les ans : c'est alors l'occasion pour les professionnelles de se former en équipe et de prendre du temps pour réfléchir et questionner les projets en cours.
- Formations autres
- Les professionnelles de la halte-garderie participent également à la formation des futures professionnelles petite enfance de demain en accueillant et accompagnant régulièrement des stagiaires.

- **Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap**

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

- Les locaux sont adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap
- L'équipe de la halte-garderie peut être amenée à se former en cas de besoins spécifiques
- L'inclusion est élaborée avec les familles, l'équipe et le référent santé accueil inclusif afin de garantir un accueil optimal pour l'enfant et sa famille.
- Des protocoles d'accueil individuel spécifiques peuvent être mis en place



Projet éducatif

Ce projet éducatif détaille la manière dont les enfants sont accueillis et accompagnés autour des moments clés de leur présence à la halte-garderie.

Ce projet détermine donc les choix éducatifs qui sont portés par l'équipe professionnelle.

A. L'accueil



*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien
Accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point
d'origine et mon port d'attache ».*

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Il est primordial pour un accueil optimal de l'enfant que ses parents se sentent bien accueillis et en confiance en laissant leur enfant aux professionnelles de la halte-garderie.

Pour cela le lien entre la vie dans l'établissement et la vie à la maison doit être un fil continu. Les professionnelles s'attachent alors à donner aux enfants des repères dans le temps et dans l'espace pour anticiper au mieux les retrouvailles.

1) Les premiers accueils:

Dès la demande d'accueil de familles, les professionnelles leur montrent les espaces d'accueil des enfants et expliquent brièvement le fonctionnement de la halte-garderie. Cela permet aux familles de mieux visualiser et anticiper la période de l'accueil proprement dite.

Une fois le dossier d'inscription complet, l'accueil de l'enfant peut avoir lieu.

Pour qu'il se fasse dans les meilleures conditions possibles, une période d'adaptation est prévue permettant ainsi pour l'enfant et pour son parent une séparation en douceur.

Ce temps est nécessaire et, dans l'intérêt de l'enfant, il ne peut être occulté.

Le parent vient donc dans un premier temps avec son enfant 1h à la halte-garderie pour faire connaissance et échanger avec les professionnelles sur l'enfant, ses rythmes de sommeil, l'alimentation, la propreté, la motricité, sur ce qui le rassure, ce qu'il aime, ce qui lui fait peur, ses rituels...

Lors de cet échange, le parent est également amené à faire part de ses questions, ses angoisses à l'idée de se séparer d'avec son enfant, pour la première fois parfois.

L'enfant, pendant ce temps découvre les lieux, les autres enfants et les personnes qui vont s'occuper de lui sous l'œil rassurant de son parent.

Lors de la prochaine période d'adaptation, l'enfant restera seul environ 1/2h, pour lui permettre d'expérimenter la séparation d'avec son parent en douceur et d'établir graduellement un lien de confiance avec les professionnelles de la halte-garderie.

Puis, le temps de séparation sera augmenté petit à petit jusqu'à ce que l'enfant et son parent se sentent suffisamment prêts et en confiance.

Le doudou et la tétine ou le pouce peuvent aider à cette transition en douceur puisqu'ils deviennent alors le lien entre la maison et la halte-garderie.

2) L'accueil au quotidien

- Les espaces

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les espaces d'accueil de la halte-garderie sont aménagés de telle sorte à garantir la sécurité des jeunes enfants mais aussi à stimuler leur curiosité et à favoriser le JEU.

Ainsi, dans la salle de vie principale, certains espaces sont fixes et servent de points de repères aux enfants: un espace motricité, un espace jeux d'imitation, un espace bébés plus cocon et sécurisé, un espace lecture.

Un espace d'accueil pour les familles, une salle d'activité, un espace de soin et une salle dédiée au sommeil viennent compléter la salle de vie principale.

Les espaces sont mis en place par les professionnelles avant l'arrivée des enfants et sont nettoyés quotidiennement.

L'aménagement des locaux de la halte-garderie favorise un accueil familial: ainsi, tous les enfants sont accueillis dans les mêmes espaces sans distinction d'âge.

Cet accueil dit "petite famille" favorise la curiosité et la stimulation des plus petits pour les jeux et activités des plus grands et permet également aux plus grands de se sentir "grands " et responsables face aux plus petits .

Les professionnelles veillent à ce que chaque enfant puisse trouver sa place au sein de la collectivité.

- Les temps d'accueil du matin et du soir



Ces temps dits "de transmissions" aux familles sont essentiels.

Ils permettent de créer du lien au quotidien entre la famille et le lieu d'accueil.

Les parents sont les bienvenus dans la salle de vie, ils peuvent ainsi accompagner leur enfant physiquement au sein de la halte-garderie et prendre le temps nécessaire à leur séparation.

Chaque jour, les professionnelles prennent le temps avec chaque parent, à chaque arrivée d'écouter et de se renseigner sur l'enfant et son humeur, sa santé, son état d'esprit du jour.

A chaque départ, les professionnelles s'attachent à favoriser le temps des retrouvailles parent-enfant en leur laissant un espace-temps pour le faire, puis dans un second temps en transmettant aux familles les éléments forts de la journée de leur enfant.

C'est également l'occasion pour les familles d'échanger avec les professionnelles sur ce que vit l'enfant à la maison, sur des questionnements parentaux...

Les professionnelles veillent à respecter l'enfant et son parent, à ne pas porter de jugement et à toujours porter une attention particulière à l'enfant qui peut écouter ces transmissions.

Ces temps de transition permettent également pour l'enfant un passage en douceur de la maison au lieu d'accueil tout en renforçant le lien de confiance entre la famille et l'équipe pédagogique.

- La sécurité affective

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

Les professionnelles sont un relais d'éducation pendant le temps d'accueil.

Elles sont toujours au minimum 2 auprès des enfants et veillent à leur sécurité physique et affective.

Leur posture et leur langage sont bienveillants:

- Elles verbalisent un maximum aux enfants afin de les aider à mettre des mots sur des émotions, des situations
- Elles accompagnent les enfants vers l'autonomie en leur laissant le droit à l'erreur et du temps
- Tout en restant attentives, elles encouragent également les enfants à trouver leurs propres solutions en cas de difficulté, de conflit ...et faire ainsi l'expérimentation de la vie en collectivité
- Elles se déplacent dans l'espace pour s'adresser aux enfants
- Elles sont disponibles et accessibles (à hauteur d'enfant)

- Telles les phares évoqués par Anne-Marie FONTAINE, elles veillent à ce que tous les espaces soient éclairés de leur présence et que les enfants puissent ainsi jouer en toute confiance depuis n'importe où dans la salle de vie.
- Elles peuvent proposer des activités mais les enfants restent libres d'y participer ou non
- Elles favorisent des espaces et des temps de jeux libres qui sont primordiaux dans la construction de l'enfant
- Elles respectent le développement et le rythme de chaque enfant pour l'accompagner selon ses besoins qui lui sont propres

B. LE SOIN



- L'alimentation

Le repas répond à un besoin physiologique, à la découverte des goûts et des saveurs. C'est un moment de plaisir et de partage.

Le fonctionnement actuel de la halte-garderie ne permet pour le moment pas de préparer de repas collectifs sur place.

Pour les bébés :

Si les bébés doivent manger durant leur temps accueil à la halte-garderie, les parents doivent fournir le lait et les biberons (les biberons en verre sont recommandés).

Pour les bébés, les parents fournissent le lait dans des boîtes non entamées

Une eau qui convient à la préparation des biberons est fournie par la structure (et communiquée aux familles). En cas de préférence des parents pour une autre marque, ils devront fournir les bouteilles nécessaires non entamées.

Les biberons sont toujours donnés dans les bras favorisant ainsi un temps privilégié et sécurisé pour l'enfant.

Les professionnelles s'attachent à suivre les besoins physiologiques de l'enfant indiqués par les parents et sont attentives aux signes de faim qui peuvent être manifestés.

Le lait non consommé est jeté au bout d'une ½ h s'il a été chauffé et 1h s'il est à température ambiante.

Les biberons qui doivent être bus chauds sont réchauffés au chauffe-biberon.

Les mamans qui allaitent peuvent fournir leur lait en respectant le protocole qui leur est remis par la référente technique. Celles qui le souhaitent peuvent venir allaiter leur enfant directement dans la structure (un espace calme est mis à leur disposition).

Au moment de la diversification alimentaire, les aliments nouveaux seront goûtés pour la première fois à la maison pour limiter le risque d'allergie alimentaire à la halte-garderie.

En cas d'animation cuisine et de découvertes autour des goûts et de l'alimentation à la halte-garderie, les parents seront informés en amont et donneront leur autorisation pour ces temps d'éveil au goût particulier

Pour les « grands »:

Pour les enfants qui mangent ou commence à manger seul, le repas est servi de manière collective aux environs de 11h30 -11h45.

Les enfants sont alors ensemble à table et installés sur du mobilier adapté à leur taille.

Les repas doivent être transportés de la maison à la halte-garderie dans un sac isotherme muni d'un pain de glace, veillant ainsi au maintien de la chaîne du froid.

Les professionnelles transfèrent alors chaque repas dans une boîte individuelle hermétique et les mettent au frigo.

Au moment du repas, ceux-ci seront réchauffés au micro-ondes (en veillant systématiquement à la température de sortie pour éviter les brûlures) et mis sous cloche.

Les repas seront alors servis aux enfants de sorte à ce que tous mangent en même temps faisant de ce temps de repas un moment convivial et de partage.

Les plats sont servis un à un mais les enfants sont libres d'y revenir au cours du repas.

Les professionnelles sont présentes et accompagnent l'enfant tout au long du repas, en favorisant son autonomie grandissante.

Des animations autour du goût, des ateliers cuisine ou jardinage pourront être proposés aux enfants tout au long de l'année, favorisant ainsi la curiosité alimentaire et les moments de partage.

Les professionnelles sont présentes, assises à table avec les enfants et disponibles tout le long du repas.

- Le sommeil



Le sommeil est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Le repos permet d'être à nouveau disponible pour découvrir explorer, s'émerveiller.

Les enfants qui manifestent des signes d'endormissement seront couchés dans le dortoir dédié.

Les enfants sont couchés sur le dos dans des gigoteuses adaptés à leur taille. Les accroches-tétines sont proscrits.

Les lits sont adaptés à l'âge des enfants: lits à barreaux pour les plus petits et lits couchettes pour les grands (comme à l'école).

Le passage de l'un à l'autre se fait en fonction des échanges avec la famille et des envies de l'enfant tout en garantissant sa sécurité.

Le dortoir est muni d'un système d'alerte sonore et les professionnelles assurent une veille régulière (toutes les 10 minutes) en visuel.

Les professionnelles veillent à maintenir les repères et rituels de couchage de l'enfant.

Les parents sont invités à fournir les doudous, tétines et tout ce qui favorise le sommeil de l'enfant. Ils peuvent également fournir gigoteuse ou drap housse de la maison pour donner un repère olfactif rassurant pour l'enfant.

Sauf cas exceptionnel, un enfant qui dort ne sera donc pas réveillé par les professionnelles pour des convenances personnelles.

- L'hygiène et les soins corporels

Les soins et les changes sont des moments où s'instaure une relation privilégiée entre l'enfant et le professionnel qui s'occupe de lui.

Lors des changes, les professionnelles veillent à respecter l'intimité de chaque enfant, et mettent des mots pour expliquer les gestes qu'elles pratiquent.

En grandissant, et après échange avec les familles, le change peut également être pratiqué debout afin de rendre l'enfant acteur de son développement.

Les enfants sont ainsi invités à être acteur et moteur dans tous les temps de soins les concernant.

Les professionnelles accompagnent les enfants vers l'autonomie au quotidien et notamment dans l'acquisition de la propreté.

Les professionnelles s'attachent à suivre cette étape en même temps que les parents favorisant ainsi une continuité sécurisante pour l'enfant.

Des pots, et toilettes à hauteur d'enfants sont à disposition.

En fonction de leur âge et de leur développement individuel, de leur maturité physiologique et psychologique, les enfants peuvent être invités à aller aux toilettes ou sur le pot.

C. LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN-ETRE ET L'EVEIL

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

1) Le jeu et les activités



« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le jeu est un besoin fondamental pour le développement physique et psychique de l'enfant. Il s'agit de son activité principale pour se construire, expérimenter, se socialiser et développer ses compétences.

- le jeu libre

L'espace est aménagé de manière à ce que l'enfant y trouve certains repères rassurants (voir « les espaces ») mais d'autres jeux sont proposés aux enfants à leur demande ou sur proposition des adultes.

Pour favoriser cela les placards de jeux ont des étiquettes visuelles de sorte que les enfants puissent demander ce qu'ils souhaitent.

Lors de temps de jeu libre c'est tout l'imaginaire de l'enfant qui est alors en action ; c'est également lors de ces moments que se développent des coopérations, des imitations et parfois des oppositions entre enfants...bref les prémices de la socialisation !

Les professionnelles veillent à respecter ces temps et à n'intervenir que sur la sollicitation de l'enfant ou en cas de besoin d'aide à la résolution de conflit, de problèmes...

Il est important que l'adulte ne soit pas toujours dans la proposition et ces temps de jeux libres permettent également aux professionnelles d'être en posture « d'observateur ».

- les temps d'activité

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles favorise, dès le plus jeune âge, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

En matinée, les professionnelles peuvent proposer aux enfants qui le souhaitent des activités plus encadrées.

Alors les propositions faites à l'enfant peuvent être diverses et variées : Peinture, manipulations, expérimentations sensorielles, musique, motricité, jeu de précision, de ballons, jeux d'eau...

Ces animations visent toujours à proposer de nouvelles expériences aux enfants.

Elles lui sont toujours proposées (en fonction de son âge bien sûr), mais jamais imposées ; certains enfants préféreront observer les autres avant de se lancer,...ou non !

L'objectif premier étant la découverte et le plaisir de faire, il n'y a jamais d'objectif de résultat ou de production de chefs d'œuvre.

A ce titre, et pour respecter les situations familiales de tous et toutes, il n'y aura pas de production non plus pour la fête des pères ou la fête des mères.

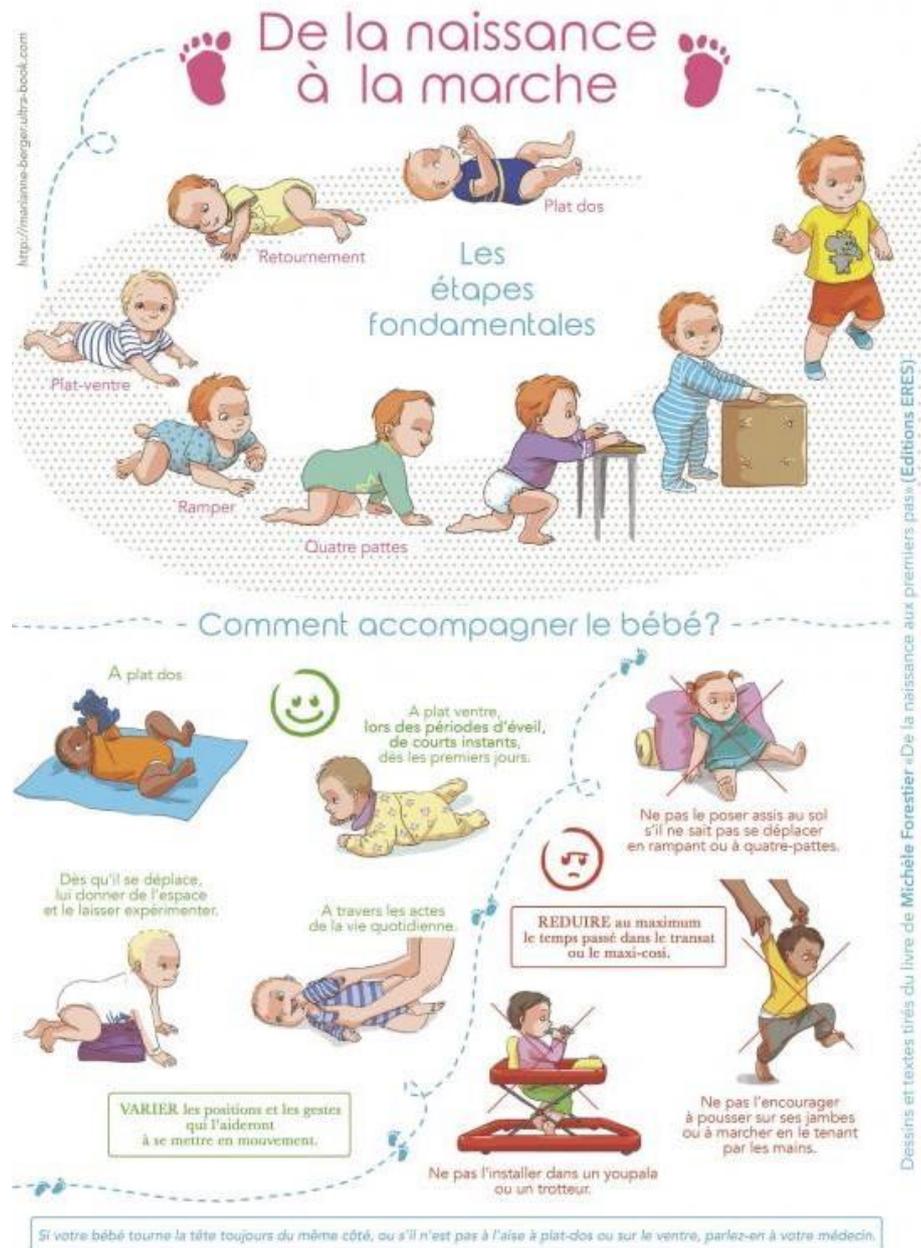
- La motricité

Les professionnelles favorisent la motricité libre de l'enfant.

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que l'enfant est capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un adulte.

Le principe de la **motricité libre** consiste donc à laisser les bébés expérimenter, explorer, tâtonner et répéter les mouvements aussi longtemps qu'ils le souhaitent pour finalement les acquérir complètement et se **développer en toute confiance**.

A ce titre, par exemple, les bébés sont au maximum allongés au sol, pieds nus. Les professionnelles installent l'enfant en position libre assise seulement lorsqu'ils ont acquis par eux-mêmes cette position.



- les intervenants

Afin d'étoffer ses propositions culturelles et artistiques, la halte-garderie peut faire appel à des intervenants divers et variés : musique, motricité, yoga, art, cirque,....

- les sorties

Dans un souci permanent d'ouverture sur le monde et « d'aller vers », des sorties à visée pédagogiques peuvent être organisées (promenades, école, médiathèque, EHPAD, ferme,...)

Ces sorties seront toujours préparées en amont et respectent un protocole précis d'encadrement (cf. protocole de sortie).

Les parents sont toujours informés et donnent leur autorisation sur le dossier d'inscription pour les sorties ne nécessitant pas de transport.

Pour toute sortie nécessitant un transport, une autorisation parentale spécifique sera demandée à chaque fois.

La présence des parents peut être sollicitée lors des sorties exceptionnelles.

3) L'égalité fille-garçon



« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent.

C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement.

L'attention des professionnelles à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.

4) Le contact avec la nature



« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La halte-garderie étant située en milieu rural, a à cœur de faire découvrir son environnement local et notamment la nature avoisinante lors de sorties par exemple.

La halte-garderie bénéficie également d'un espace extérieur privatisé.

Les professionnelles veillent également à utiliser des éléments de la nature lors d'activité.

Projet social et de développement durable

1) Environnement social et partenariat



La halte-garderie du Centre socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet se situe sur la commune d'Airvault, au sein du Pôle Enfance qui regroupe déjà un accueil de loisirs et un relais petite enfance.

La halte-garderie, ainsi que les autres services petite enfance et enfance sont gérés par le centre socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet.

La communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet, qui porte la compétence petite enfance, se situe en milieu rural.

Cependant, elle constitue également un bassin d'emploi du fait des nombreuses entreprises de son territoire.

Elle se trouve également non loin (moins d'une demi-heure) de Thouars, Parthenay, Bressuire et Loudun, ce qui fait de ce territoire un lieu attractif.

L'idée de halte-garderie est née du constat d'un manque de mode d'accueil sur le territoire et d'un besoin croissant de répit parental identifié par les partenaires locaux : PMI, mission locale, référente famille, TISF, RPE...

De plus en plus de familles semblent confrontées à des situations précaires (sociales et financières).

Il existe également une part non négligeable de familles monoparentales.

En parallèle, le nombre d'assistantes maternelles, seul mode de garde sur la communauté de communes, est en baisse constante depuis quelques années.

La halte-garderie apparaît alors comme une solution de répit parental, de soutien et d'accompagnement à la parentalité en permettant aux familles de s'accorder du temps, de pouvoir être relayés sur un temps court, mais aussi de pouvoir s'inscrire dans des démarches d'insertion, de recherche d'emploi ou encore de préparer une reprise d'activité à la suite d'un congé maternité ou parental.

Le relais petite enfance ayant déjà des locaux et du matériel adapté à l'accueil de jeunes enfants propose le cadre idéal pour l'implantation de la halte-garderie.

Le choix des lundis et des jeudis permet à la fois une possibilité de régularité pour les enfants mais aussi aux familles de pouvoir se rendre aux permanences administratives sur le territoire et notamment de la mission locale.

Le service vient alors en complément des temps d'animation du relais petite enfance qui sont destinés aux assistantes maternelles (mardi et vendredi) et Temps parents enfants (mercredi matin).



2) Présentation association

Le Centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet est une association à vocation éducative, culturelle, sociale et familiale ouvert à l'ensemble de la population.

L'association prend en compte l'expression des demandes et initiatives des habitants en s'appuyant sur des groupe de travail, ouvert à tous. Espace d'expression et d'écoute, le centre socio culturel accompagne des idées qui peuvent se concrétiser avec une part d'autonomie, facteur important dans ce type de démarche. Il s'agit également d'un lieu où se confronte les idées. L'objectif de l'association est de permettre une prise de la responsabilité et l'engagement citoyen.

Les habitants sont impliqués. Ils participent à la décision, à la mise en œuvre et à la critique du projet social de la structure. Le projet d'animation globale de l'association se réfère à trois valeurs : Dignité Humaine – Solidarité – Démocratie.

Il répond à une attente et à des besoins exprimés en proposant des actions d'intérêt général.

Le Centre Socio-Culturel propose un ensemble de services dans des domaines socio-éducatifs aussi différents que :

- **la petite enfance** avec un Relais Assistantes Maternelles qui propose au-delà de ses prérogatives des itinérances sur les toutes les communes du territoire, des temps de rencontres parents/ enfants en lien avec la conseillère en économie sociale et familiale de la structure,...

- **l'enfance** avec un accueil post et péri-scolaire, et un accueil de loisirs : les mercredis et les vacances scolaires.

- **la jeunesse** et son accueil loisirs au sein d'un Point Animation Jeunesse , mais aussi l'accompagnement de collectifs de Jeunes et la collaboration à des projets de territoire comme « Les jeunes s'en mêlent » dans le cadre d'un dispositif PIA/ANRU ou la gestion avec 3 autres CSC d'un projet ayant reçu un financement INJEP "je chemine, tu chemines, nous cheminons" : projet pour aller à la rencontre des jeunes de 16 à 30 ans.

- **la parentalité** en animant un groupe de parole, en développant en lien avec le secteur petite enfance des temps parents enfants, en élaborant avec un collectif de parents des conférences autour des questions en lien à la parentalité et en développant des actions de préventions en lien avec réseaux sociaux.

- **le lien social** au travers d'actions collectives et solidaires : bourses aux vêtements, jardin solidaire « Jardin pour tous », transport solidaire « Trans'Thouet », accompagnement des distributions alimentaires organisées par des institutions sur son territoire (épicerie sociale), collectif vacances pour tous, un point café du samedi matin pour récolter des fonds en lien avec des actions caritatives, ... Le centre socio culturel anime une coordination sociale qui regroupe tous les acteurs et partenaires dans le champ social.

- **L'accès aux droits** constitue une approche validée avec la CAF des Deux-Sèvres pour que leurs allocataires puissent trouver auprès de l'accueil du CSC un premier niveau d'information.

- **Le vivre ensemble** qui donne lieu à des conférences pour plus de citoyenneté et retrouver une posture de structure d'éducation populaire et la mise en place d'un Café Débat. ou d'un Répare Café.

- **la diffusion culturelle** qui coordonne autour de collectifs des séances cinéma (tous les 15 jours), deux festivals en période estival « Musiques et Danses du Monde » et Musique classique « Les Murs ont des Oreilles », des spectacles pour enfants et des sorties culturelles avec les salles de spectacles de la région (une fois par mois).

- **la pratique d'activités ludiques** au travers d'ateliers aussi divers que : l'anglais, le yoga, le stretching, la cuisine, atelier d'oenologie...

3) Fonctionnement associatif

Une assemblée générale chaque année présente l'ensemble des bilans des activités et le rapport financier de l'association.

Il renouvelle par tiers les administrateurs.

Ceux-ci sont de deux ordres :

- des individuels représentant les utilisateurs des services du CSC (Les parents des enfants accueillis au sein des équipements sont présents au sein du conseil d'administration)
- des membres de droit représentant les collectivités qui participent au financement de l'association : communauté de communes de l'airvaudais et du val du thouet, mairie d'Airvault et CCAS d'Airvault.

Un bureau composé de 10 administrateurs met en application les décisions du conseil d'administration et gère le quotidien.

Des salariés participent avec les administrateurs au bon déroulement du projet social de la structure. Ils assurent en concordance avec les responsables associatifs le bon suivi des projets que ce soit sur l'objet même du projet quant à son fonctionnement que sur son suivi budgétaire.

Dans le cadre de la halte-garderie, le processus mis en place sera équivalent aux autres projets portés par l'association.

La communauté de communes qui a la compétence "petite enfance" confie le soin au CSC d'être l'opérateur de la halte-garderie.

4) La place des familles à la vie de l'établissement

Les parents, qui sont les premiers éducateurs des enfants, participent à la vie de la halte-garderie de différentes manières.

Ils peuvent par exemple être sollicités lors de temps d'animations exceptionnels ou pour partager un don, une passion auprès des enfants.

Ils peuvent également participer aux différentes instances du centre socioculturel, devenant alors acteur de la vie associative au sein notamment de la commission petite enfance ou bien du conseil d'administration.

Au-delà d'être un mode d'accueil occasionnel, la halte-garderie constitue un lieu d'échange, de lien social et un espace répondant aux besoins des familles et aux évolutions sociales.

5) La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants et des parents, les professionnels de la halte-garderie et le centre socioculturel s'attachent à intégrer au projet de la structure cette dimension environnementale.

- Une attention particulière est donc apportée sur le choix des produits de soin à destination des enfants (savon, cotons ...). Les critères en termes de qualité de produits et de respect de l'environnement seront pris en compte.
- Les produits d'entretien, de nettoyage et de désinfection sont respectueux de l'environnement et sont écologiques (COPRONET/ PROSENS).
- Les professionnelles, dans leur projet éducatif s'attachent à proposer aux enfants des actions de sensibilisation à la nature, à l'écologie...
- Une attention particulière est également portée sur la qualité et la provenance des achats de matériel pédagogique
- Par ailleurs, dans le respect des normes de sécurité, de nombreuses activités sont proposées à base de matériau de récupération (ex : bouchons, cartons, bouteilles...)
- Enfin les professionnelles favorisent les animations « home made » à base d'éléments naturels et comestibles qui peuvent être fabriqués avec les enfants (ex : pâte à modeler, peinture gonflante, pâte à sel, sable magique...)

ANNEXE 1



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement** et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.